

# Chahdortt Djavann, Bas les voiles !

Annie Buchenot

DANS **ADOGMA 2019/1 N° 4**, PAGES 104 À 108

ÉDITIONS **ASSOCIATION DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE**

ISSN 2494-6567

DOI 10.3917/adog.004.0104

Date de mise en ligne : 12/03/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-adogma-2019-1-page-104?lang=fr>



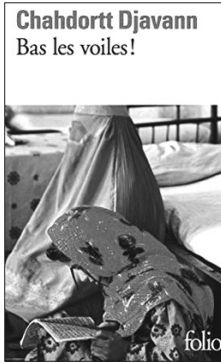
Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association des Libres Penseurs de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Chahdortt Djavann

**Bas les voiles !**

Gallimard, 2003 ; rééd. Folio, 2006.

Dans notre France laïque et républicaine, sauf à proférer des menaces ou à tenir des propos racistes, l'expression orale et écrite est libre. Et des propos tenus par des extrémistes nous ont souvent heurtés et fait réagir. Journalistes et écrivains sont seuls responsables de leurs déclarations et doivent assumer leurs opinions devant leurs lecteurs et devant la justice quand ils ont dépassé les limites de ce qui est autorisé par la loi. Les harangues, les discours sont des paroles qui parfois s'envolent, sauf à s'imprégner dans la mémoire de certains ou encore à être retranscrits dans les journaux. Reproduits dans les livres, ils sont gravés dans le marbre. Les livres sont des objets immortels même quand on les brûle sur les places publiques : il en reste toujours quelques exemplaires épargnés, on ne peut pas les réduire au silence définitif, même longtemps après que leurs auteurs ont disparu. Les livres sont indispensables à la liberté de la pensée. Ils sont des instruments de pouvoir entre nos mains : le pouvoir des mots peut durer plus longtemps que le pouvoir des armes. Nous en avons un exemple avec le *Traité sur la tolérance*, que Voltaire écrivit en 1763, après la mort de Jean Calas, négociant huguenot accusé du meurtre de son fils qui voulait se convertir au catholicisme. Cet ouvrage s'est arraché dans les librairies en 2015, après les attentats terroristes qu'a connus notre pays.

C'est pourquoi nous nous devons d'accompagner de nos éloges les œuvres dignes de notre attention pour qu'elles ne connaissent pas un oubli même provisoire. Si un jour, dans notre pays, malgré la séparation de l'Église et



de l'État, la loi religieuse devait prendre le pas sur la loi de la République, un objectif que poursuivent déjà les groupes de pression catholiques, alors que les évêques de France sont soutenus par la parole présidentielle, si un jour la *charia* s'imposait dans la République, comme l'a imaginé l'écrivain Michel Houellebecq dans son roman *Soumission*, et contraignait les citoyennes à porter le voile islamique, il faudrait relire le livre de Chahdortt Djavann, *Bas les voiles*. Il faut le relire aujourd'hui, quinze ans après sa publication chez Gallimard, à la suite du débat dans notre pays à propos du port du voile à l'école.

Chahdortt Djavann est née en 1967 à Téhéran. Bête noire des intégristes islamistes au pouvoir dans son pays, contre lesquels elle luttait déjà à treize ans en distribuant des tracts devant son école, elle a fui l'Iran en 1991 pour un départ sans retour. Après un séjour aux États-Unis, elle s'installe en France en 1993, apprend notre langue et écrit en 2002 un premier ouvrage : *Je viens d'ailleurs*. Un an plus tard, elle connaît la notoriété avec *Bas les voiles*. Pour présenter ce livre, on peut citer quelques phrases parmi les plus explicites : la parole et l'écriture de Chahdortt Djavann traduisent une analyse et une pensée claires et rigoureuses. La vérité est ciselée par le style.

La première phrase du livre est une affirmation indiscutable : « *J'ai porté dix ans le voile. C'était le voile ou la mort. Je sais de quoi je parle.* » Elle illustre aussitôt ce propos à partir de ce qu'elle a vécu : « *De treize à vingt-trois ans, j'ai été réprimée, condamnée à être une musulmane, une soumise, emprisonnée sous le noir du voile. De treize à vingt-trois ans. Et je ne laisserai personne dire que ce furent les plus belles années de ma vie.* »

Et elle conclut cette première page par cette déclaration : « *J'aurais mérité, comme tout être humain, d'être née dans un pays démocratique, je n'ai pas eu cette chance, alors je suis née révoltée.* » Dans son exil, elle s'est retrouvée dans des pays démocratiques et le choc pour elle a été immense. D'une part, parce qu'elle découvrait la liberté : « *J'ai vécu le totalitarisme islamique et les barbaries religieuses sous tous leurs aspects. Quand je suis arrivée en France, j'avais l'impression de ne pas être sur la même planète.* » D'autre part, à cause des discours que tenaient les *mollahs* en Iran sur la place de l'islam dans le monde : « *Arrivant en France, j'imaginai que, dans les universités françaises, la préoccupation essentielle serait l'islam et le Coran.* »



Elle explique le voile islamique par la place de la femme dans le monde musulman : « *Une fille n'est rien. Le garçon est tout. Une fille n'a aucun droit, le garçon a tous les droits.* » Et elle précise : « *Les filles ne sont pas faites pour avoir du désir, dans l'islam, seulement pour être l'objet du désir des hommes.* » D'où son explication : « *Voiler les filles ? Cela signifie en faire des objets sexuels.* » Pour Chahdortt Djavann, le voile ne supprime pas la féminité, au contraire : « *Une femme voilée est un objet sur lequel un écriteau invisible se laisse lire : "Interdit de voir. Juste fantasmer". La femme devient un objet qui, par son existence même, sollicite les fantasmes permanents des hommes.* » Et elle en conclut que : « *La femme non voilée peut ébranler l'édifice de l'identité masculine.* »

Avec ce livre, elle dénonce également les intellectuels musulmans et français. Elle désigne ces derniers par l'expression « *Ponce Pilate de la pensée* », et les accuse, y compris un représentant de la Ligue des droits de l'homme, d'approuver cette discrimination sexuelle sous prétexte de respecter les différences culturelles. Quand il emploie le mot "foulard" au lieu du mot symbolique de "voile", elle lui reproche sa « *lâcheté sémantique* ». Elle analyse le fonctionnement de ce qu'elle appelle « *leur machine rhétorique* ». Il est vrai qu'elle sait de quoi elle parle : « *J'avais treize ans quand la loi islamique s'est imposée en Iran sous la férule de Khomeyni, rentré de France avec la bénédiction de beaucoup d'intellectuels français.* » Et elle s'interroge : « *Cesseront-ils jamais de paver de bonnes intentions l'enfer des autres, prêts à tout pour avoir leur nom en bas d'un article de journal ?* »

Elle évoque Omar Khâyyam, poète épicurien et esprit libéré, elle cite Voltaire, Houellebecq, et surtout les œuvres cinématographiques qui défendent la même cause qu'elle : « *Je rends hommage au film de Jafar Panahi, Le Cercle, qui met en scène la malédiction de naître fille dans un pays musulman.* » Et elle nous invite à voir le film *Chaos*, de Coline Serreau, qui traite des mariages forcés imposés à des adolescentes.

Elle s'élève contre ceux qui, au nom de la religion, prétendent, en tout illégitimité, imposer leurs dogmes aux autres : « *La légitimité des trois religions monothéistes procède du fait que cette légitimité est divine, donc absolue et hors de tout discussion. Et comme Dieu, Allah et Yahvé se font rares,*



*les croyants doivent obéir à leurs représentants sur terre.* » Et le voile est un de ces dogmes : « *Le voile, hijab, c'est le dogme islamique le plus barbare qui s'inscrit sur le corps féminin et s'en empare.* »

Et elle s'inquiète pour la démocratie : « *La démocratie occidentale, malgré ses insuffisances, reste le meilleur système existant. Je pense qu'avec la montée du libéralisme sauvage, de l'extrême droite, des religions et du communautarisme ethnique, elle court de réels dangers.* »

Par voie de conséquence, elle s'inquiète également pour la laïcité dont elle dit que ce mot n'a pas d'équivalent en arabe ou en persan, car la laïcité n'a pas été pensée dans ces langues-là. Et d'ajouter : « *La laïcité, comme valeur républicaine, n'existe ni dans la mentalité, ni dans la pratique, ni dans le langage de la grande majorité des immigrés.* » Et elle rappelle qu'aucune religion n'est laïque : « *On ne peut pas, sémantiquement, accoler l'adjectif laïque à un nom de religion.* » D'où le refus de l'expression "islam laïque". En ce qui concerne le port du voile imposé aux mineures, elle déclare qu'il ne faut pas l'interdire au nom de la laïcité, mais au nom des Droits de l'homme.

Elle est lucide : « *Un pas de plus et les valeurs se renverseront : on dénoncera dans la laïcité une nouvelle religion, on parlera de la tyrannie des Droits de l'homme.* »

En quarante pages, Chahdortt Djavann a tout dit, aussi bien sur le port du voile, qu'elle compare à l'étoile jaune, que sur les dérives d'une religion qui, dans son pays d'origine, domine l'enseignement, de l'école primaire à l'université (« *À quoi bon la science, si elle n'est pas au service de l'islam ?* »), une religion qui veut dominer la planète : « *Lorsque Khomeyni décrétait : "Nous, les musulmans, exportons l'islam dans le monde entier", je le croyais fou, mais sa folie, apparemment, est collective et contagieuse. Elle se répand.* »

La conclusion de son livre est un appel aux intellectuels, aux personnes de bonne volonté et à toutes les femmes. En 2003, elle demandait que la République légifère pour interdire le port du voile à l'école. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les lois de 2004, de 2008 et 2010 ont répondu en partie à cette demande. Elle demandait que la culture ne soit plus « *l'alibi de la religion, et la religion l'alibi de la discrimination sexiste* ».



Nous, libres-penseurs, ne pouvons admettre que le concept de Libre Pensée soit dévoyé par certains, pour défendre une religion sous le prétexte de défendre une culture, et nous avons envie de leur faire entendre le cri de tristesse et de colère qui termine le livre de Chahdortt Djavann : « *Allons-nous enfin nous réveiller ?* »

Annie Buchenot

